

## Infomail n° 3 – décembre 2011

Un infomail en décembre pourrait inciter à anticiper un rapport annuel exhaustif, mais ceci n'est pas notre intention. Toutefois, il est opportun de jeter un regard rétrospectif sur l'année 2011 ; en tant que première année de fonctionnement « normal » avec la nouvelle constellation, elle mérite un traitement spécial.

Nous constatons avec joie que nous sommes parvenus à la consolidation des structures et des procédures internes. De commun accord avec les offices fédéraux mandataires, l'ODM et l'OFSP, d'une part, et en collaboration étroite avec les différentes organisations partenaires en rapport avec l'interprétariat communautaire dans la pratique, de l'autre (services professionnels d'interprétariat communautaire, institutions de formation, commissions spécialisées, autorités, etc.), le rôle d'INTERPRET en tant que centre de compétence national a pu être (re-)défini et renforcé. Cela se voit notamment dans les résultats des clarifications des rôles et des profils qui ont déjà été présentées dans l'infomail n° 2 (août 2011).

L'aboutissement le plus visible de l'extérieur de ce travail de construction est incontestablement la plateforme Internet [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch). Ses contenus ont été présentés dans l'infomail n° 1 (avril 2011), l'utilisation qui en est faite sera abordée plus en détail ci-après. Les différents produits (la brochure *Le dialogue Santé*, le dépliant avec *les règles d'or*, les cartes postales), qui ont été avant tout développés pour le domaine de la santé, ont également un impact direct vers l'extérieur. D'ailleurs, ils ont été utilisés de diverses manières comme outils pour le travail de relations publiques et de sensibilisation, par exemple lors de congrès, de colloques et dans le cadre de formations continues.

INTERPRET est de plus en plus sollicitée pour des contributions ou des participations à diverses manifestations et l'association assume pleinement son rôle de référent dans le cadre de manifestations thématiques d'envergure nationale. La collaboration (y compris dans le cadre de « formations clients ») avec les utilisateurs et utilisatrices direct-e-s de l'interprétariat communautaire (professionnel-le-s et institutions dans les domaines d'intervention) relève clairement de la responsabilité des services d'interprétariat régionaux.



Stand d'INTERPRET au congrès annuel de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse, « SwissFamilyDocs »

L'office de qualification peut également se féliciter d'avoir accompli une année riche en travail et en réussites. En-dehors des « tâches courantes », comprenant le traitement des demandes de certificat et de celles de validation des acquis (niveau certificat), la transmission d'informations et des prestations de conseil, la nouvelle accréditation de la majorité des modules de formation, la refonte et la nouvelle session de passage de l'examen professionnel (niveau brevet fédéral) ainsi que diverses révisions et concrétisations étaient également au programme.

Cet infomail contient d'autres indications plus détaillées relatives aux activités en cours et aux actualités de l'association.

## Le site Internet d'INTERPRET est bien fréquenté

Les retours positifs ne sont pas les seuls indicateurs de la réussite du lancement du nouveau site Internet ; en effet, l'évaluation statistique concernant l'utilisation du site INTERPRET révèle des chiffres satisfaisants : la durée de consultation est nettement supérieure à deux minutes, le taux de rebond est faible (en-dessous de 50%) et chaque visiteur consulte en moyenne plus de 2,5 pages. Vous trouverez de plus amples détails dans les statistiques en suivant le lien ci-dessous.

[Statistiques site Internet \(disponible seulement en allemand\)](#)

Au-delà des simples résultats statistiques, il nous importe cependant de savoir si le site remplit effectivement les besoins et correspond aux attentes des utilisatrices et utilisateurs. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir nous faire part de votre évaluation au moyen du [questionnaire ci-joint](#).

**Merci de votre collaboration !**

---

## Le centre de compétence et son travail en matière de relations publiques

Au cours du dernier trimestre, le centre de compétence d'INTERPRET a saisi de nombreuses occasions de présenter l'offre et le concept d'interprétariat communautaire à un large public et de décrire les différents aspects de la collaboration avec des interprètes communautaires. Dans ce cadre, nous avons, entre autres, tenu un stand ou apporté une contribution (exposé, atelier, etc.) lors des manifestations suivantes :

- congrès annuel de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse « SwissFamilyDocs », les 25 et 26 août, à Bâle.  
Une photo du stand INTERPRET se trouve sur la première page de cet infomail ;
- conférence allemande des 6 et 7 septembre à Bonn, sur l'interprétariat communautaire : « Wir schaffen Verständigung ! Professionelle Sprach- und Integrationsmittlerinnen und Integrationsmittler – eine innovative Dienstleistung zur interkulturellen Öffnung » ([www.sprint-transfer.de](http://www.sprint-transfer.de)).  
Notre présentation sur les structures, les acteurs, les particularités et les processus de l'interprétariat communautaire en Suisse, préparée de concert avec l'OFSP, a notamment permis d'établir un échange fructueux dépassant les frontières. En tout état de cause, il est passionnant de suivre les développements en cours en Allemagne (création d'un profil professionnel, d'une qualification uniforme, d'un réseau de services professionnels d'interprétariat communautaire) ;
- journées CSIAS de Soleure, les 1<sup>er</sup> et 2 septembre, consacrées au sujet « Migration et aide sociale » (<http://www.skos.ch/fr/?page=veranstaltungen/archiv/solothurn11.php>)  
Les outils de communication d'INTERPRET ainsi que la contribution faite au sein de l'« open space » ont suscité un vif intérêt, qui a été à l'origine de rencontres fructueuses et de discussions intenses ;
- assemblée annuelle de la Société Suisse de Psychiatrie Sociale (<http://www.sgsp.ch/introfr.htm>), qui avait pour titre « D'autres représentations – le 'transculturel' en psychiatrie sociale » et qui s'est tenue le 11 novembre à Bâle (stand et participation aux ateliers) ;
- séminaire de formation continue du Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO (<http://www.sdbb.ch/dyn/12.asp>) du 14 novembre et qui avait pour titre « Migration : Hintergründe, Fakten, Denkanstösse » (exposé et atelier) ;
- manifestation de formation continue de ZASP (formation complémentaire de psychiatrie sociale), le 7 décembre à Zurich, sur le sujet « Soziales und kulturelles Anders-Sein » (atelier).

## Actualités de l'office de qualification

### Nouvelles lignes directrices pour la supervision

En tant qu'élément central de la réflexion professionnelle (et ainsi de l'assurance qualité), la supervision revêt une importance toute particulière dans le cadre de la qualification des interprètes communautaires. Les questions qui demeuraient jusqu'à présent sans réponses sont désormais résolues dans les nouvelles lignes directrices, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2012.

[Directives pour la supervision](#)

Au-delà de ces lignes directrices, une liste de superviseurs et superviseuses correspondant aux exigences définies et qui attesteront d'une expérience en matière de supervision avec des interprètes communautaires sera établie ces prochains mois. Cette liste sera mise en ligne sur le site Internet dès qu'elle sera prête.

### Nouvelle session de l'examen professionnel

Les 21 et 22 novembre, une nouvelle session de l'examen professionnel en vue de l'obtention du brevet fédéral a eu lieu à Berne. Les modifications suggérées par l'OFFT suite à la session d'examen 2010 ont déjà pu être intégrées et elles se sont avérées judicieuses.

Sur les 19 candidat-e-s, 17 ont été autorisé-e-s à passer l'examen ; les 13 personnes suivantes l'ont réussi : Nareman Agale, Theresa Anthoneypillai, Serpil Arslan-Erdogan, Farideh Bornak, Clara Da Cruz, Luljeta Granwehr-Daka, Halime Istrefaj, Sylwia Marendaz, Olga Markovic Wagnières, Saida Mohamed Ali, Carla Rodriguez, Yüksel Schmid-Demir, Marilù Terraz Benitez.

Nous félicitons chaleureusement celles et ceux qui ont obtenu le brevet fédéral, qui atteste du degré supérieur de professionnalité et de qualité de leur travail.

---

## Projets

INTERPRET réalise actuellement en collaboration avec l'Office fédéral des migrations ODM deux projets (études) qui serviront de préparation pour des activités ciblées dans le domaine de la formation et dans le domaine social dans les deux années à venir.

Le projet sur « l'interprétariat communautaire dans le domaine social » examine la situation actuelle (structures, procédures, fondements formels existants, expériences, etc.) de l'interprétariat communautaire en matière d'aide sociale ainsi qu'en lien avec les premiers entretiens. Ce projet est sous la direction de Barbara von Glutz. Vous trouverez un aperçu des problématiques abordées et des méthodes utilisées en cliquant sur le lien suivant.

[Aperçu du projet « L'interprétariat communautaire dans le domaine social »](#)

La seconde étude, sur « l'interprétariat communautaire dans les passages-clés de la formation », vise à rechercher des exemples concrets et concluants tirés de la pratique. De plus amples informations à ce sujet sont également disponibles. Mme Lena Emch Fassnacht est en charge de la mise en œuvre de ce projet.

[Descriptif du projet « L'interprétariat communautaire dans les passages-clés de la formation »](#)

Les deux projets ont pour vocation d'élaborer pour le compte d'INTERPRET des recommandations aussi concrètes que possible quant à l'approche que devrait adopter le centre de compétence pour promouvoir avec succès le recours à l'interprétariat communautaire dans ces deux domaines d'intervention. Les résultats de ces études seront présentés dans le prochain infomail (avril 2012).

## Nouvelles parutions

### Jean-Claude Métraux : La migration comme métaphore

Dans son livre « La migration comme métaphore », Jean-Claude Métraux, pédopsychiatre fort d'une longue expérience, développe de nouvelles façons de voir la migration, en s'appuyant sur différents concepts (le deuil, la reconnaissance, « le don ») et il décrit de nouvelles méthodes pour les professionnels sur la manière d'approcher les migrant-e-s.

Métraux met les positions respectives de l'aidant et de l'aidé au cœur de sa réflexion. Tout d'abord, il commence par expliquer pourquoi et dans quelle mesure nous sommes tou-te-s des migrant-e-s, ce qui lui permet de faire disparaître le concept de « l'autre ». A fortiori, la dénomination d'un groupe particulier (en l'occurrence celui « des migrant-e-s ») ainsi que la question qui s'ensuit, relative à l'appartenance, devient superflue dès lors que l'on considère que nous sommes tou-te-s des migrant-e-s.

Le fait d'attribuer des caractéristiques à ce qui nous entoure fait partie du quotidien (professionnel). A cela s'ajoute que les relations thérapeutiques sont marquées par le fait qu'une personne pose beaucoup de questions et veut en savoir davantage sur l'autre personne sans pour autant dévoiler quoi que ce soit le concernant personnellement, et s'attendant néanmoins à ce que l'autre personne lui confie des détails des plus intimes sur sa vie. Métraux oppose à cela le concept d'échange réciproque de « paroles précieuses » afin de surmonter ce déséquilibre qui lui cause des difficultés notoires dans la pratique pour établir un rapport de confiance.

[Plus d'informations dans le flyer](#)

---

## Autres actualités

- **Consultation sur la Loi fédérale sur les étrangers et leur intégration.** Le 23 novembre 2011, le Conseil fédéral a ouvert une consultation sur un projet de révision partielle de la Loi fédérale sur les étrangers et de cinq autres lois fédérales. Le droit de l'intégration est appelé à être réglementé de manière plus contraignante et la Confédération et les cantons veulent encourager l'intégration en définissant des objectifs communs. Concrètement, le Conseil fédéral mise sur la connaissance d'une langue nationale comme critère d'intégration, sur la mise en place de conventions d'intégration contraignantes et sur le renforcement de l'encouragement de l'intégration dans les structures existantes. Le délai de consultation court jusqu'au 23 mars 2012. Informations complémentaires sur : <http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2011/2011-11-232.html>

Nous intégrons volontiers vos suggestions quant à de nouvelles parutions, des manifestations, etc. dans notre rubrique [Actualités](#) ; envoyez-nous les indications nécessaires à [info@inter-pret.ch](mailto:info@inter-pret.ch).

*L'infomail d'INTERPRET paraît trois fois par an. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations électroniques de la part d'INTERPRET, renvoyez-nous cet e-mail en indiquant « Désinscription » dans le sujet.*

*Rectification d'adresse : nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer, le cas échéant, si vous n'êtes pas (plus) la personne de contact pour ce domaine et à quelle personne / quel service ré-adresser ces informations.*

INTERPRET

Monbijoustrasse 61, 3007 Berne

Tél. : 031 351 38 28, Fax : 031 351 38 27

[coordination@inter-pret.ch](mailto:coordination@inter-pret.ch), [www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)